

Gatineau, le 29 septembre 2023

PAR COURRIEL

Me Chantal Carbonneau

Registraire
Cour suprême du Canada
301, rue Wellington, bureau 166
Ottawa (Ontario) K1A 0H9

Objet : Société Radio-Canada, et al. c. Sa Majesté le Roi, et al.
Dossier de Cour : 40371
N/Réf. : 8059-2188

Madame la Registraire,

La présente vise à vous informer que l'appelant, Procureur général du Québec, n'entend pas produire de réponse aux mémoires des intervenants malgré l'autorisation qui lui avait été accordée à l'ordonnance du Juge en chef datée du 2 août 2023.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, madame la Registraire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

NOËL & ASSOCIÉS, S.E.N.C.R.L.



Pierre Landry
PL/eg

c. c. Tous les procureurs et correspondants figurant au registre

